

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

A V I S

Commune de AIME

Le Préfet de la Savoie informe le public que la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE) a déposé le 20 octobre 2014, un dossier de demande d'autorisation afin d'exploiter deux installations de stockage de déchets inertes, sur le territoire de la commune de Aime, sur le site de «*Pétavin* », site principal et «*Entre les Roches* », site secondaire ».

L'installation projetée recevra les types de déchets suivants :

Déchets provenant des travaux de réalisation de la galerie de sécurité du tunnel du Siaix soit 30 000 m³ environ pour le site de «*Pétavin* », et 10.000 m³ environ pour le site de «*Entre les Roches* ».

Les **déchets admissibles** sur le site sont :

- Les déblais de terre et pierres (sans terre végétale ou tourbe)
- les mélanges bitumineux sans goudron
- les bétons
- les briques
- les tuiles et céramiques

Pour un volume total de 40 000 m³ sur les deux sites, sur une durée d'exploitation de 5 années

Ne seront pas admis sur le site (liste non exhaustive) :

- les déchets ménagers ou assimilés
- les terres, granulats et gravats pollués
- l'amiante liée aux matériaux inertes
- les déchets dangereux (batteries, peintures, huiles)
- les déchets organiques fermentescibles (déchets verts et de cuisine, tailles, tontes)
- les déchets végétaux et tous autres déchets putrescibles (y compris la tourbe et la terre végétale)
- les déchets radioactifs
- les déchets non refroidis, explosifs ou susceptibles de s'enflammer spontanément
- les déchets non pelletables dont les liquides
- terres polluées par des installations industrielles et agricoles
- les déchets industriels provenant d'installations classées
- tous les matériaux de démolition non préalablement triés contenant des matériaux non inertes tels que déchets de plâtre, encombrants, déchets d'emballage, déchets métalliques, bois, polystyrène, caoutchouc et pneus, moquettes, câbles, matériaux isolants à base d'amiante, tuyaux, etc...

Toutes remarques ou questions sur le projet peuvent être adressées à la direction départementale des territoires, service instructeur **avant le 15 décembre 2014**

DDT- SEEF/ECV – l'Adret – 1, rue des Cévennes – BP 1106 - 73011 CHAMBERY

Courriel : ddt-seef-ecv-consult@savoie.gouv.fr